



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mercredi 24 juin 2026 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 17 juin 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme FAULE, M. ALCALDE, Mme DUQUE, M. RIVIERE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, M. TAUPENOT, Mme DIMPRES, M. GIRAULT, Mme LEBON, M. GUENOT, Mme DABET, M. DAMAR, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. BARIEZ, Mme LAMY, M. JEANNOT, M. GELOT, Mme CROUIN, M. GUIHO, M. MECHIN et Mme COTTON.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MEFTAH et M. DAPOIGNY avaient respectivement donné procuration à Mme FAULE et à M. RIVIERE.

Était absent : M. Riant.

Secrétaire de séance : M. Michaël BARIEZ.

D 2026-100 : SUBVENTION ACL :

Vu le Code général des Collectivités,

Vu la demande de subvention présentée par l'Association Culture et Loisirs (ACL) d'une subvention exceptionnelle pour l'organisation d'un concert le 11 juillet 2026 à la MLAC, afin de remercier le public, les bénévoles et les partenaires pour fêter ses 50 ans.

Vu l'avis de la commission des Finances du 16 juin 2026,

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 000 € au titre du concert célébrant les 50 ans d'existence de l'ACL.

Dépense inscrite au BP 2026, article 65748.

Pour extrait conforme au registre des
délibérations,
Le Maire,

